

Renseignements utiles à qui voyage

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **15 (1935)**

Heft 6

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Renseignements utiles à qui voyage

SUISSE

REDUCTIONS SPECIALES

accordées par les Compagnies de Transports suisses pendant l'été 1935 et l'hiver 1935-36

Les entreprises suisses de transports ont décidé d'appliquer de nouveau pour

la saison d'été 1935
soit du 15 juin au 31 octobre

une réduction spéciale de 30 % sur les billets individuels et de 15 % sur les billets de sociétés de 6 à 99 participants, les billets de famille et les abonnements généraux suisses de 8 et 15 jours.

Ces facilités ne sont accordées qu'aux voyageurs domiciliés hors de Suisse et se rendant dans ce pays pour y séjourner au moins 6 jours.

Le montant de ces réductions peut atteindre jusqu'à 45 % du tarif normal et porte sur les titres de transports suivants :

a) Billets d'aller et retour et circulaires de 10, 45 et 90 jours;

b) Billets simples d'aller et retour ou semi-circulaires d'un point-frontière à un autre point-frontière en transit par la Suisse, avec obligation de séjourner 6 jours pleins à l'intérieur de la Suisse;

c) Billets de sociétés pour groupes de 6 à 99 personnes effectuant des voyages d'aller et retour ou circulaires;

d) Des billets de famille pour voyages d'aller et retour ou circulaires;

e) Abonnements généraux suisses de 8 et 15 jours.

Les billets susmentionnés sont émis par l'Agence Officielle des Chemins de fer suisses, 37, bd des Capucines, à Paris (2^e) et les principaux bureaux de voyages.

Les gares-frontières seront également autorisées à délivrer des billets suisses comportant les réductions précitées aux voyageurs qui seront en mesure de prouver, sur présentation d'un passeport ou d'une carte d'identité, qu'ils sont domiciliés à l'étranger.

FRANCE

En chemin de fer, plus on est, moins on paie

Cela vous étonne! Il en est cependant bien ainsi, si vous voyagez avec votre famille.

Pour obtenir un billet de famille d'aller et retour, vous n'avez que deux conditions à réaliser.

1° Etre trois au moins; la troisième personne peut être un enfant de moins de 7 ans.

2° Effectuer un parcours de 300 km. au moins, retour compris.

La première personne paie place entière, la deuxième 3/4 de place, la troisième demi-place, chacune des suivantes quart de place, ce qui revient à dire que quatre personnes ne paient que deux places et demie.

Mieux encore, plus le parcours est long, moins on paie. Si vous accomplissez plus de 400 km., retour compris, vous bénéficiez, en effet, d'une réduction supplémentaire de 10 % pour 3 personnes; 15 % pour 4 personnes; 20 % pour 5 personnes; 25 % pour 6 personnes, etc... sur la somme correspondant au parcours effectué en excédent de 400 km.

Trois personnes seulement sont tenues de voyager ensemble, les autres peuvent obtenir des coupons individuels pour voyager isolément. En outre, le chef de famille, qui désire revenir de

temps à autre à sa résidence, peut obtenir une carte d'identité qui lui permettra de se déplacer à moitié prix.

Enfin, votre billet de famille vous permet d'expédier votre voiture automobile avec près de 75 % de réduction. Par exemple, pour une 10 CV et 1.000 km. de parcours — retour compris — vous ne payerez que 303 fr. 45 au lieu de 1.173 fr.

Les billets, délivrés pendant la période des vacances, sont valables jusqu'au 5 novembre.

Pour les indications plus détaillées, notamment sur la qualité des personnes qui peuvent être comprises dans le billet, veuillez vous renseigner auprès des gares, bureaux et agences des grands Réseaux.

Chemins de fer de l'Est et d'Alsace et de Lorraine

Le week-end dans les Vosges

Puisque la belle saison est venue, pourquoi passez-vous vos dimanches dans l'atmosphère empoisonnée des villes au lieu d'aller faire d'inoubliables excursions et du camping en montagne ou en forêt?

Grâce aux excellents horaires actuels, les Vosges se sont rapprochées de la capitale, et, pour faciliter votre voyage, les Chemins de fer de l'Est et d'Alsace et de Lorraine, délivrent du 1^{er} mai au 15 octobre, au départ de leurs principales gares des billets d'aller et retour individuels de fin de semaine avec réduction de 40 % sur le prix doublé des billets simples.

Au départ de Paris, vous bénéficiez d'une validité allant du vendredi (ou avant-veille de fête légale), à 20 heures, au lundi (ou lendemain de fête légale), à 24 heures; au départ des autres gares, la validité court du samedi (ou veille de fête légale), à midi, au lundi (ou lendemain de fête légale), à midi.

Une franchise de 20 kgs de bagages par voyageur est accordée pour le transport des bicyclettes, du matériel de campement, etc., etc...

Pour renseignements complémentaires et délivrance des billets au départ de Paris, s'adresser :

Bureau des Renseignements de la gare de Paris-Est; Bureau de Tourisme de la gare de Paris-Est ou Maison du Tourisme, 127, Champs-Élysées, Paris (8^e).

Voir également pour toute documentation le Bureau de Tourisme des Chemins de fer d'Alsace et de Lorraine, 5, rue de Florence, Paris (8^e).

P.L.M.

Vos vacances à la mer et à la montagne

Dans toutes les familles la question se pose : mer ou montagne pour les vacances? les deux attirent. Ah! si la montagne se dressait au bord de la mer!

Mais n'est-il pas une région privilégiée où la mer et la montagne s'allient? les Alpes maritimes : l'Alpe-Côte d'Azur!

Décidez-vous pour le rivage qui offre toutes les délices. Au sortir du bain, il vous suffira de lever la tête... la montagne, vous la verrez si proche que vous aurez tout loisir de vous attaquer à ses pentes, pour en atteindre les coifs ou les cimes. Votre goût de l'alpinisme ne vous obligera pas à renoncer aux plaisirs de la plage.

Sur la Côte d'Azur, vous passerez vos vacances à la mer et à la montagne et vous bénéficierez de prix réduits pour vos voyages : billets de famille, billets de stations balnéaires, cartes d'excursions, trains de vacances, à votre choix.